



2014-2016 La Ligue fête ses 150 ans !



Notre société valorise le don, la bienveillance, le souci d'autrui, mais cette valorisation est ambiguë : on décrète une journée de la gentillesse comme il y a une année du bénévolat. Tout cela est somme toute cosmétique et souligne combien ces choses sont à la marge des choses prises au sérieux ! La vérité est que nous vivons une époque de libéralisme exacerbé, de concurrence généralisée entre les personnes elles-mêmes. Nous assistons à la fin des relations simples, à la généralisation du soupçon envers toute action désintéressée. Cette conscience critique conduit tout droit à la perte de la confiance et à une société de défiance généralisée.

Alors comment, aujourd'hui, la société française, qui a su historiquement, s'organiser en s'appuyant fortement sur l'initiative associative, comment peut-elle se passer de cette énergie vitale au service du plus grand nombre ? Parties prenantes de tous les secteurs de la vie sociale, les associations petites ou grosses, reposant entièrement sur des bénévoles ou employant des personnels qualifiés, les associations sont en prise directe avec les territoires et leurs populations et se doivent de répondre concrètement aux attentes d'une société qui se devrait émancipatrice et solidaire. Souvent force de proposition, les associations s'efforcent de créer des dynamiques locales afin que les citoyens s'organisent et participent activement à la construction de cette réponse.

Or, depuis quelques années, les relations entre les pouvoirs publics et les associations connaissent des évolutions structurelles lourdes de conséquences sur leur financement, et, à plus ou moins long terme sur leur survie. La généralisation des appels d'offre et les faux appels à projets ne font que confisquer le projet et assécher le bénévolat de son sens premier. De plus, les diverses réformes -administratives, normatives, budgétaires, déplacent ou remplacent certains repères indispensables à la bonne marche de l'association au quotidien. Alors plus que jamais, les associations ont besoin d'être accompagnées certes, mais aussi de se regrouper au sein de fédérations, d'unions, de coordinations sectorielles, pour échanger, s'entraider, se faire connaître, reconnaître, se faire entendre et ainsi peser dans le débat politique et social.

**S'associer est une force,
C'est aussi une puissante raison d'AGIR.**

Roseline Juville

Présidente de la Ligue de l'Enseignement du Centre

GUIDE PRATIQUE DE L'ASSOCIATION

• **Site internet** : www.guidepratiqueasso.org

Important : Ce guide n'est pas un ouvrage juridique. Il s'agit d'un guide de primo information en direction du plus grand nombre. Il a été mis sous presse début octobre 2015. Il ne prend pas en compte les mesures législatives intervenues après cette date. Aussi, nous vous recommandons de vous reporter à notre site internet pour les mises à jour annuelles.

• **Éditeur** : FAL Éditions, association loi 1901 - 9 rue des Olivettes - 44041 Nantes CEDEX 1

• **Courriel** : faleditions@fal44.org

Cette 11^{ème} édition a été rédigée par Sophie Guérin, responsable adjointe vie associative Ligue de l'enseignement - FAL 44, par Aurélien Chauvet, Marion Truchot et Sandrine Brard, chargés de mission vie associative Ligue de l'enseignement - FAL 44, par Florence Lacaze, Directrice Générale Adjointe Ligue de l'enseignement-FAL 44.

• **Remerciements** : François Goizin et Charles Aymeric Caffin, DJEPVA - Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Cédric Mazière, Ligue de l'enseignement national et l'ensemble de nos relecteur-trices.

• **Conception graphique et mise en pages** : Alexandre Gourdon : www.solexgraphisme.fr

• **Édition** : FAL Editions / octobre 2015 / ISBN : 978-2-9533993-2-5 / dépôt légal : à parution.

• **Imprimerie** : Chiffolleau - Saint-Herblain

Toute reproduction intégrale ou partielle est interdite, sauf accord écrit de l'éditeur (loi du 11 mars 1957 - code de la propriété intellectuelle).

DONNÉES SUR LES ASSOCIATIONS EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

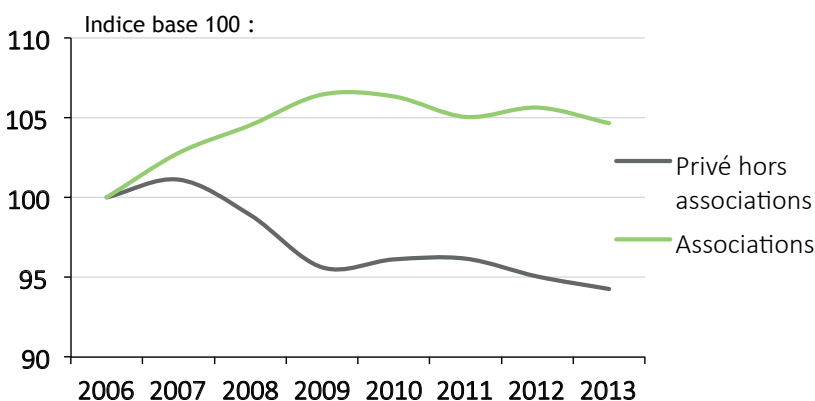
Les travaux menés par Recherches et Solidarités permettent d'établir une fourchette du nombre d'associations en activité (employeurs et non employeurs). Ils estiment ainsi entre **45000** et **49000** le nombre d'associations actuellement en activité en région Centre-Val de Loire et entre **188000** à **204000** le nombre de bénévoles intervenant au moins une fois par semaine dans l'association.

Une évolution contrastée de l'emploi dans les associations de la région Centre-Val de Loire

Entre 2006 et 2013 le nombre de postes salariés dans les associations a augmenté de **2 700 postes en région Centre** (soit une hausse de 4 %), alors que sur la même période, le reste de l'économie privé hors associations a perdu plus de 34 000 postes (soit une baisse de 5 %).

En revanche le nombre de postes diminue depuis 2010. En effet, entre 2006 et 2009, le nombre de poste salariés dans les associations a augmenté de 6 %, alors que sur la période 2010-2013 les effectifs ont diminué de 1,5 %, ce qui correspond à une diminution de près de 1000 postes au cours de cette période.

Evolution de l'emploi associatif en région Centre-Val de Loire entre 2006 et 2013



Source : ACOSS-URSSAF ; Traitement : Observatoire de l'ESS Centre

LES DÉFIS ACTUELS ET FUTURS DU MONDE ASSOCIATIF

On recense plus de 27 000 associations créées entre 2002 et 2014 en région Centre-Val de Loire, soit en moyenne 2 256 associations créées chaque année. L'augmentation d'association est principalement le fait des petites associations qui se créent à un rythme nettement plus rapide que les associations employeuses.

Le paysage associatif est très contrasté, seulement 14% des associations sont employeuses alors que 12% d'associations sont qualifiées de « très petites » avec moins de 5 bénévoles.

50% des associations employeuses emploient moins de 5 salariés. Les petites associations employeuses sont les plus vulnérables « sur 100 associations de moins de 2 salariés présentes en 2006, 64 sont encore en activité en 2011 »*

Les associations ont évolué dans un contexte économique de fortes mutations depuis la fin des années 90 et plus récemment dans un contexte marqué par la crise économique et financière. Le monde associatif doit trouver des ressources et montrer sa capacité d'innovation et d'inventivité.

(*) : Extrait du Paysage associatif Français 2013

LES ASSOCIATIONS DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Effectifs salariés et établissements employeurs dans les familles de l'ESS en région Centre

	Associations	Coopératives	Mutuelles	Fondations	ESS
Etablissements employeurs	7 607 (82 %)	1 303 (14%)	345 (4%)	52 (1%)	9 307 (100 %)
Effectifs salariés	61 083 (74 %)	12 797 (15 %)	6 189 (7 %)	2 584 (3 %)	82 653 (100 %)

Source : INSEE CLAP 31/12/2012 ; Traitement : Observatoire de l'ESS Centre

Lecture du tableau : Les associations regroupent 7 607 salariés en région Centre, soit 82 % des salariés de l'ESS en région Centre



L'Observatoire Régional de l'Économie Sociale et Solidaire (ORESS) Centre

Porté par la CRESS Centre, l'Observatoire régional de l'ESS est un outil d'aide à la décision et d'appui à la coopération des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire. Ses analyses servent de support à l'action publique et privée pour le développement de l'ESS en région Centre. Il fait partie du réseau des Observatoire de l'ESS mis en place par les Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) et le Conseil National des CRESS (CNCRES).

Pour plus d'informations, contactez Antoine Barot, observatoire@cresscentre.org, 02 38 68 18 90

L'APPUI ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS DANS LE CHER

FÉDÉRATION CHER

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Mouvement d'éducation populaire, la FOL – Ligue de l'enseignement du Cher est une fédération d'associations rassemblant 207 associations affiliées et plus de 7 500 adhérents. Elle contribue au progrès de l'éducation sous toutes ses formes, à travers 6 pôles d'activités : Culture, Education Jeunesse, UFOLEP – USEP, Vie Associative, Prévention Insertion, Environnement et Développement Durable.

FOL - Ligue de l'enseignement du Cher – 5 Rue Samson – CS 70219 – 18022 BOURGES
CEDEX 02 48 48 01 00 – www.ligue18.org – federation@ligue18.org / cddva@ligue18.org

Tête de réseau de l'éducation populaire, la FOL – Ligue de l'enseignement apporte un appui aux associations ou porteurs de projets, en lien avec ses pôles d'activités :

- sur le fonctionnement associatif
- sur la construction de projets (culturel, jeunesse, sportif, ...)
- sur l'accompagnement de projets de jeunes

→ Le **C.D.D.V.A.** (Centre Départemental pour le Développement de la Vie Associative) vous accueille à travers les outils et dispositifs suivants :

→ LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)

Il appuie les structures d'utilité sociale (associations, ...) dans la pérennisation de leurs emplois en leur proposant un accompagnement pour le développement de leur structure (finances, GRH, communication...) et la consolidation de leur modèle économique.

→ LE CENTRE DE RESSOURCES ET D'INFORMATION DES BÉNÉVOLES (CRIB)

Il apporte une primo information aux bénévoles ou porteurs de projets associatifs afin de faciliter le fonctionnement et le développement de leur structure.

→ **LES FORMATIONS DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS** : pour vous former sur les savoirs de base du fonctionnement associatif et sur des thématiques techniques.

→ **IMPACT EMPLOI** : pour vous aider dans votre fonction d'employeur.

→ **PROJET CAP ASSO** : accompagne les associations dans le cadre d'une première demande ou d'un renouvellement.

→ **JUNIOR ASSOCIATION** : aide les jeunes dans la mise en œuvre de leurs projets par la création d'une junior association.

→ **SERVICE CIVIQUE** : favorise l'engagement des jeunes auprès d'associations par la mise en place d'une mission d'intérêt général.

LES SERVICES DE L'ÉTAT



→ Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSP)

2 Rue Victor Hugo – CS 50 001
18013 BOURGES CEDEX
☎ 02 48 67 36 95

• Délégué départemental à la vie associative

Philippe FRERY
☎ 02 36 78 37 46
philippe.frery@cher.gouv.fr

• Greffe unique des associations

Elisabeth PACHIS
☎ 02 36 78 37 52
elisabeth.pachis@cher.gouv.fr

• Correspondant associations - Emploi

Dominique LIENASSON
☎ 02 36 78 37 51
dominique.lienasson@cher.gouv.fr

→ Direction Départementale des Finances Publiques (fiscalité des associations)

2, Boulevard Lahitolle
18013 BOURGES CEDEX
☎ 02 48 69 71 71

→ Unité Territoriale Cher de la DIRECCTE Centre Val de Loire

2 Rue Victor Hugo - CS 30 008
18013 BOURGES Cedex
☎ 02 48 27 10 10

AUTRES LIEUX DE RESSOURCES

→ Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)

Maison Départementale des Sports
1 Rue Gaston Berger
18000 BOURGES
☎ 02 48 24 31 22
cher@franceolympique.com

→ Cher Emploi Animation (CEA)

Maison Départementale des Sports
1 Rue Gaston Berger
18000 BOURGES
☎ 02 48 20 62 33
cheremploianimation@laposte.net

L'APPUI ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS EN EURE ET LOIR

FÉDÉRATION
EURE-ET-LOIR

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Mouvement d'éducation populaire, au service de l'idéal laïque, démocratique et républicain, la Ligue de l'enseignement - FOL d'Eure et Loir est une fédération d'associations rassemblant 247 associations affiliées et plus de 8 000 adhérents. Elle contribue au progrès de l'éducation tout au long de la vie, à travers 5 secteurs d'activités : Culture, Education Jeunesse, UFOLEP - USEP, Vacances-Classes de découverte, Vie associative.

→ S'INFORMER ET ÊTRE ACCOMPAGNÉ

La Ligue de l'enseignement-FOL d'Eure et Loir apporte un appui aux associations ou porteurs de projets, en lien avec ses secteurs d'activités. Elle propose :

- Conseils, outils, documentation, mise en réseau, actualité associative.
- Accueil et accompagnement des porteurs de projets et responsables associatifs.
- Accompagnements spécifiques : dossier Cap'Asso ; fonctionnement associatif ; construction de projets culturels, socio-culturels, sportifs, éducatifs, périscolaires...
- Appui aux initiatives de jeunes : juniors associations, service civique

→ SE FORMER

- Formation des bénévoles et responsables associatifs : projet, statuts, comptabilité, communication, emploi, assurance et responsabilités... Chaque année, des formations de base et d'autres plus approfondies pour tous les responsables d'associations.
- Accompagnement de la refondation de l'école : formation des animateurs périscolaires et soutien aux collectivités.

→ SE FÉDÉRER ET ÊTRE SOUTENU

- Participation à un évènement culturel ou sportif
- Communication des projets associatifs
- Entraide et coopération entre associations fédérées
- APAC, une assurance pour les associations

CONTACTEZ-NOUS !

Ligue de l'enseignement-FOL d'Eure et Loir
10 avenue de Bretagne - 28300 MAINVILLIERS

02 37 84 02 84

Fol28@orange.fr

<http://ligue28.org/>

LES SERVICES DE L'ÉTAT



→ Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)

Cité administrative

15, place de la République CS 70527 - 28019 CHARTRES Cedex

• Déléguée départementale à la vie associative

GAUTIER Christèle

☎ 02 37 90 51 55 ou 02 37 90 50 98

christele.gautier@eure-et-loir.gouv.fr

• Guichet unique des associations de l'arrondissement de Chartres

FRANCOIS Martine

☎ 02 37 20 52 43

martine.francois@eure-et-loir.gouv.fr

• Sous – Préfecture de Châteaudun

Service des associations

REBOUX Jacques - ☎ 02 37 20 52 43

jacques.reboux@eure-et-loir.gouv.fr

→ Direction Départementale des Finances Publiques

3 Place de la République

28019 CHARTRES - ☎ 02 37 18 79 00

• Conseillère en charge de la vie associative

BERROU Isabelle

☎ 02 37 90 72 18

isabelle.berrou@eure-et-loir.gouv.fr

• Sous – Préfecture de Dreux

Bureau des associations de l'arrondissement de Dreux

FAVREAU Pierrette - ☎ 02 37 63 09 53

pierrette.favreau@eure-et-loir.gouv.fr

• Sous – Préfecture de Nogent le Rotrou

Bureau des associations

FOURMY Mireille - ☎ 02 37 53 58 50

mireille.fourmy@eure-et-loir.gouv.fr

→ Unité Territoriale d'Eure et Loir de la DIRECCTE Centre Val de Loire

13 rue du Docteur André Haye – CS 70401

28019 CHARTRES Cedex - ☎ 02 37 18 79 00

AUTRES LIEUX DE RESSOURCES

→ VIA28 Centre de ressources départemental de la vie associative

Allée du Général Martial Valin

28000 CHARTRES

☎ 02 37 21 77 56

via28@orange.fr - www.via28.asso.fr

→ Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS28)

1 rue du 14 juillet - 28000 CHARTRES

☎ 02 37 90 84 97

cdos@sport28.fr - www.sport28.fr

→ Dispositif Local d'Accompagnement (DLA d'Eure et Loir) BGE45

1 rue du 19 mars 1962 - 28630 LE COUDRAY

☎ 02 38 22 20 09

souresh.cornet@bge45.fr - www.dla-centre.org

→ Familles Rurales Fédération d'Eure et Loir

10 rue Dieudonné Costes - 28000 CHARTRES

☎ 02 45 26 01 30

fd.eureetloir@famillesrurales.org

www.famillesrurales.org/eureetloir

L'APPUI ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS DANS L'INDRE

FÉDÉRATION INDRE



Avec 330 associations affiliées et plus de 7000 adhérents, la FOL – Ligue de l'enseignement de l'Indre participe et encourage les initiatives locales qui permettent à tous d'accéder à l'éducation et à la culture dans la reconnaissance des diversités culturelles.

→ S'INFORMER ET ÊTRE ACCOMPAGNÉ

- Centre de ressources et d'informations des bénévoles : appui, conseils, outils, documentation, mise en réseau, actualité associative. Accueil et accompagnement des porteurs de projet et responsables associatifs.
- Accompagnements spécifiques : dossier cap'asso ; fonctionnement associatif ; construction de projets culturels, socio-culturels, sportifs, périscolaires...
- Aide à la fonction employeur : conseil, accompagnement aux démarches, dispositif impact emploi, adhésion au CNEA (Centre National des Employeurs d'Avenir)
- Appui aux initiatives de jeunes : junior associations, service civique

→ SE FORMER

- Formation des bénévoles et responsables associatifs : projet, statuts, comptabilité, communication, emploi, assurance et responsabilités... Chaque année, des formations de base et d'autres plus approfondies pour tous les responsables d'association.
- Les « RDV des assos », des lieux d'échanges et de questions-réponses sur la vie associative dans différents lieux du département.

→ ÊTRE SOUTENU

- Soutien à la trésorerie d'associations (ALASCA)
- APAC, une assurance pour les associations

→ ÊTRE VALORISÉ

- Animation d'Assolistiq, une émission bimensuelle consacrée à la vie associative à retrouver sur radio balistiq (103 FM)
- Valorisation de la vie associative du département via la lettre d'infos culturelles : mailing hebdomadaire.

CONTACTEZ-NOUS !

FOL – Ligue de l'enseignement de l'Indre
23 bd de la valla BP 77
36002 CHÂTEAUX CEDEX
02 54 61 34 34
ressourcesfol36@gmail.com

LES SERVICES DE L'ÉTAT



→ Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)

Cité administrative - Bd George Sand - BP 613
36020 CHATEAUROUX Cedex - ☎ 02 54 53 82 00

• Déléguée départementale à la vie associative

Madame Patricia DANGUY

Courriel : patricia.danguy@indre.gouv.fr

→ Direction Départementale des Finances Publiques de l'Indre (fiscalité des associations)

10 rue Albert ^{1er} - BP 595
36019 CHÂTEAUROUX cedex
☎ 02 54 60 34 34

Déclaration, modification des statuts associatifs :

Arr. de Châteauroux : ☎ 02 54 53 82 00

Arr.de La Châtre : ☎ 02 54 62 15 04

Arr.de Le Blanc : ☎ 02 54 37 10 91

Arr. d'Issoudun : ☎ 02 54 03 50 00

→ Unité Territoriale Indre de la DIRECCTE Centre Val de Loire

Cité administrative Bat. C
CS 60607 - 36020 CHÂTEAUROUX Cedex
☎ 02 54 53 80 20

AUTRES LIEUX DE RESSOURCES

→ Association pour le Développement de l'Emploi Sportif et de Loisirs (ADESLI)

89 allée des platanes - 36000 CHÂTEAUROUX
☎ 02 54 35 55 36 - adesli36@gmail.com

→ CAIMAN Fédération des Musiques Actuelles de l'Indre

93 rue Ampère - 36000 CHÂTEAUROUX
☎ 02 54 27 63 86 - federation.caiman@gmail.com

→ Asso. pour le Développement Agricole et Rural du pays de La Châtre (ADAR)

15 rue d'Olmor - 36400 LA CHÂTRE
☎ 02 54 48 08 82 - adar.bs@orange.fr

→ Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)

89 allée des platanes - 36000 CHÂTEAUROUX
☎ 02 54 35 55 30 - cdos.36@wanadoo.fr

→ Familles Rurales, Fédération de l'Indre

148 avenue Marcel Lemoine
36000 CHÂTEAUROUX
☎ 02 54 08 71 71 - animation@famillesrurales36.org

→ Initiative Indre, BGE de l'Indre (DLA)

Ziap Deols, place Marcel Dassault
36000 CHÂTEAUROUX
☎ 02 54 36 73 80 - dla36indre@yahoo.fr

→ Office municipal des sports du Blanc (OMS)

8 rue Jean Giraudoux 36300 Le Blanc
☎ 02 54 37 74 15 - oms.leblanc@cegetel.net

→ Maison d'Expression et des Loisirs d'Issoudun (MELI)

Rue de tous les diables - 36000 ISSOUDUN
☎ 02 54 21 12 36 - info@la-meli.fr

L'APPUI ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS DANS L'INDRE-ET-LOIRE

FÉDÉRATION
INDRE-ET-LOIRE

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Mouvement d'éducation populaire, au service de l'idéal laïque, démocratique et républicain, la Ligue de l'enseignement - Fédération des Œuvres Laïques d'Indre-et-Loire (FOL 37) est une fédération d'associations rassemblant sur le département 500 associations affiliées et plus de 17500 adhérents. Elle contribue au progrès de l'éducation sous toutes ses formes, à travers 7 pôles d'activités : Vie associative, Education-Jeunesse, Culture, Formation-Citoyenneté, Tourisme social, Sports (UFOLEP, USEP).

→ POINT EXPERT DE LA VIE ASSOCIATIVE

- **Informier et soutenir** les associations et leurs bénévoles dans leurs démarches déclaratives : création, modification et dissolution d'une association.
- **Conseiller** les bénévoles dans les domaines concernant la vie quotidienne de l'association (statuts, gestion, emploi, ...).
- **Accompagner** les bénévoles dans leurs projets.

→ FORMATION DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS

Former les dirigeants sur les savoirs de base du fonctionnement associatif et sur des thématiques techniques.

→ ACCOMPAGNEMENT CAP'ASSO

Accompagner les associations socio-culturelles dans le cadre d'une première demande ou d'un renouvellement.

→ JUNIOR ASSOCIATION

Aider les jeunes dans la mise en œuvre de leurs projets par la création d'une Junior Association.

→ SERVICE CIVIQUE

Favoriser l'engagement des jeunes auprès d'associations par la mise en place d'une mission d'intérêt général.

→ APAC ASSURANCES

Recenser les besoins en assurance des associations et concevoir des formules ou conventions d'assurances sur mesure pour l'association et ses adhérents.

APAC Assurances garantit près de 30 000 associations locales et 2 millions d'adhérents au sein des 102 fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement.

CONTACTEZ-NOUS !

Ligue de l'enseignement - Fédération des Œuvres Laïques d'Indre-et-Loire (FOL 37)

10 avenue de la République - 37300 JOUE-LES-TOURS Station Tramway : République

☎ 02 47 05 44 28 - ☎ 02 47 66 51 16

contact : fol37@fol37.org - www.fol37.org

Centre de ressources départemental de la vie associative : www.asso.fol37.org

LES SERVICES DE L'ÉTAT



→ Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)

Pôle Jeunesse, Sports et Vie associative

61 avenue de Grammont - 37000 TOURS

☎ 02 47 70 11 00

→ Direction Départementale des Finances Publiques

94 boulevard Béranger - 37000 TOURS

☎ 02 47 21 73 00

• Greffe des associations

Arrondissement de Tours

Préfecture d'Indre-et-Loire

15 rue Bernard Palissy 37000 TOURS

☎ 02 47 33 10 26

pref-associations@indre-et-loire.gouv.fr

Arrondissement de Loches

Sous-Préfecture de Loches

7 rue du Docteur Martinais - 37600 LOCHES

☎ 02 47 64 37 37

→ Unité Territoriale 37 de la DIRECCTE Centre Val de Loire

8 rue Alexander Fleming - 37000 TOURS

☎ 02 47 31 57 00

Arrondissement de Chinon

Sous-Préfecture de Chinon

1 rue Philippe de Commines 37500 CHINON

☎ 02 47 64 37 37

Services en ligne

La création, la modification et la dissolution d'une association peuvent également être réalisées de manière dématérialisée

<https://compteasso.service-public.fr>

AUTRES LIEUX DE RESSOURCES

→ Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

6 rue Jacques Vigier

37700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS

☎ 02 47 37 95 44 - lopin.dla@id37.fr

→ Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)

Maison des Sports de Touraine

37210 PARCAY MESLAY

☎ 02 47 40 25 15

comite.olymnique37@wanadoo.fr

→ Bureau Information Jeunesse 37

78 rue Michelet - 37000 TOURS

☎ 02 47 64 69 13 - bij37@ijcentre.fr

→ Association C.L.A.A.C.

60 rue Descartes - 37500 CHINON

☎ 02 47 93 10 48

pointexpertchinonais@yahoo.fr

→ Dyn@sso Plus

41 quai Charles Guinot - 37400 AMBOISE

☎ 02 47 37 95 44

dynasso.expert@gmail.com

→ Association Puzzle

1 allée du Stade

37310 REIGNAC-SUR-INDRE

☎ 02 47 94 12 00

asso.puzzle@wanadoo.fr

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU LOIR ET CHER

FÉDÉRATION LOIR-ET-CHER

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

La Ligue de l'enseignement du Loir et Cher, fédération forte de ses 233 associations affiliées, est un mouvement d'éducation populaire visant à rendre accessible au plus grand nombre la culture, le sport, les loisirs et les vacances et à promouvoir la vie et l'engagement associatif à travers les actions proposées par ses différents services.

Ligue de l'enseignement 41 : 10, allée Jean Amrouche – BP 11003 – 41010 BLOIS Cedex
02 54 43 40 12 - www.laligue41.org M@ils : dla@fol41.asso.fr / centrederesources@fol41.asso.fr

Le **SAVA** (Service d'Appui à la Vie Associative) vous accueille à travers 2 dispositifs :

→ LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)

Il appuie les structures d'utilité sociale (associations, ...) dans la pérennisation de leurs emplois en leur proposant un accompagnement dans le développement de leur structure (finances, GRH, communication...) et la consolidation de leur modèle économique.

→ LE CENTRE DE RESSOURCES ET D'INFORMATION DES BÉNÉVOLES (CRIB)

- Il apporte une primo information aux bénévoles ou porteurs de projets associatifs afin de faciliter le fonctionnement et le développement de leur structure.

Le **SAVA** vous propose également :

→ DES FORMATIONS POUR LES RESPONSABLES ET BÉNÉVOLES ASSOCIATIFS

Pour vous former sur les savoirs de base du fonctionnement associatif et sur des thématiques plus spécifiques.

→ IMPACT EMPLOI

Pour vous aider dans votre fonction employeur.

→ PROJET CAP ASSO

Accompagne les associations dans le cadre d'une première demande ou d'un renouvellement.

→ JUNIOR ASSOCIATION

Aide les jeunes mineurs dans la mise en œuvre de leurs projets par la création d'une junior association.

→ SERVICE CIVIQUE

Favorise l'engagement des jeunes auprès d'associations par la mise en place d'une mission d'intérêt général.

LES SERVICES DE L'ÉTAT



→ Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)

Cité administrative – Porte B
34, avenue Maunoury
41000 BLOIS

• Déléguée départementale à la vie associative

BANCQUART Catherine

☎ 02 54 90 97 31

Courriel :

catherine.bancquart@loir-et-cher.gouv.fr

→ Direction Départementale des Finances Publiques (fiscalité des associations)

10, rue Louis Bodin Cité administra-
tive - 3^{ème} étage
CS 50001
41026 BLOIS Cedex
☎ 02 54 55 70 80

→ Unité Territoriale 41 de la DIRECCTE Centre Val de Loire

34 avenue Maunoury
41011 BLOIS Cedex
☎ 02 54 55 85 70

AUTRES LIEUX DE RESSOURCES

→ Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)

Maison Départementale du sport
1, avenue de Châteaudun
41000 BLOIS
☎ 02 54 42 95 60
cdos41@wanadoo.fr

→ Familles Rurales Fédération du Loir et Cher

45, avenue Maunoury
41000 BLOIS
☎ 02 54 90 58 00
fjfr-41@wanadoo.fr

→ Vendôme Associations

Pôle associatif Jules Ferry
7, avenue Georges Clémenceau
41100 VENDOME
☎ 02 54 77 23 34
contact@vendome-associations.fr

LIEUX-RESSOURCES DE LA VIE ASSOCIATIVES DANS LE LOIRET

FÉDÉRATION LOIRET

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Mouvement d'éducation populaire, au service de l'idéal laïque, la Ligue de l'enseignement du Loiret est une fédération d'associations rassemblant 330 associations affiliées et près de 13000 adhérents. Elle participe et encourage les initiatives locales qui permettent à tous d'accéder à l'éducation, à la culture, aux loisirs et aux sports

Ligue de l'enseignement du Loiret : Avenue du parc floral – 45100 ORLEANS LA SOURCE
02 38 62 75 37 – fol45@wanadoo.fr – www.laligue.org/ligue45/index.html

Tête de réseau de l'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement 45 apporte un appui aux associations ou porteurs de projet, en lien avec ses pôles d'activités.

→ S'INFORMER ET ÊTRE ACCOMPAGNÉ

- Labellisé CRIB par la DDCS du Loiret : réponses aux questions des bénévoles ou porteurs de projets associatifs par téléphone ou sur rdv.
- Accompagnement au dossier Cap'asso pour les associations souhaitant solliciter le dispositif du Conseil Régional pour créer un emploi, ou en consolider un, dans le cadre d'une première demande ou d'un renouvellement.
- Aide à la fonction employeur : conseil, accompagnement aux démarches, dispositifs impacts emploi, adhésion au CNEA (Centre Nationale des Employeurs d'Avenir)
- Appui aux initiatives des jeunes : juniors associations et service civique

→ SE FORMER

- Formation des dirigeants sur les savoirs de base du fonctionnement associatif : créer son association, les statuts, responsabilités, comptabilité, communication, être employeur associatif...Chaque année des formations plus approfondies sur des thématiques précises sont également proposées.

→ SE FÉDÉRER ET ÊTRE SOUTENU

- Participation ou intervention sur des évènements éducatifs, culturels ou sportifs
- Communication, information sur les projets associatifs
- Monter des projets communs entre associations fédérées
- APAC, une assurance pour les associations

LES SERVICES DE L'ÉTAT



→ Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

131, faubourg Bannier – Cité Coligny – Bât C1
45000 ORLEANS

Adresse postale : 181, Rue de Bourgogne – 45042 – ORLEANS Cedex 1

• Délégué départemental à la vie associative (DDVA)

☎ 02 38 42 42 08

→ Direction Départementale des Finances Publiques (fiscalité des associations)

Frédéric CHAVAROCHE / ☎ 02 38 79 50 49
frederic.chavaroche@dgfip.finances.gouv.fr

• Pôle unique des associations du Loiret

☎ 02 38 42 42 08

→ Unité Territoriale Loiret de la DIRECCTE Centre Val de Loire

☎ 02 38 78 98 08

www.centre.travail.gouv.fr

AUTRES LIEUX DE RESSOURCES

→ Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) labellisé CRIB

Maison Départementale des sports
1240, Rue de la Bergeresse - 45160 OLIVET
☎ 02 38 49 88 46 - cdos-loiret@wanadoo.fr

→ Profession Sport Loiret (PSL) labellisé CRIB

Maison des sports
1240, Rue de la Bergeresse - 45160 OLIVET
☎ 02 54 37 74 15
contact.psl45@profession-sport-loisirs.fr

→ Maison des Associations de la Ville d'Orléans

46, Rue Ste Catherine - 45000 ORLEANS
mda@ville-orleans.fr

→ Maison de la Vie Associative de la Ville de St Jean de Braye

128, Rue Jean Zay
45800 SAINT JEAN DE BRAYE
mbennaceur@ville-saintjeandebraye.fr

→ Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

BGE du Loiret
18, Avenue de la Bolière - 45100 ORLEANS
☎ 02 38 22 20 09 - darla.mbabe@bge45.fr

→ Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ)

3-5, Boulevard de Verdun - 45000 ORLEANS
☎ 02 38 78 91 78
www.informationjeunesse-centre.fr

→ Familles Rurales, Fédération du Loiret

50, Rue de Curembourg
45404 FLEURY LES AUBRAIS
☎ 02 38 65 48 72 - www.famillesrurales.org

→ France Bénévolat

1bis, Rue Henry Roy - 45000 ORLEANS
☎ 02 38 53 34 27 - www.francebenevolat.org

LA LAÏCITÉ : POUR QUE LE DÉBAT D'IDÉES CONTINUE

La laïcité, qui est le libre exercice de sa conscience, est garantie par la loi de Séparation des Églises et de l'État de 1905. Elle est aujourd'hui menacée par ceux qui veulent en faire un instrument contre certaines catégories de la population.

Ainsi, on entend interdire les repas de substitution dans les cantines des collectivités publiques pour les végétariens et les personnes ne voulant pas, pour des raisons diverses, manger du porc. Imposer une nourriture contraire aux convictions personnelles, ne relève pas de la laïcité, mais de la xénophobie.

Ainsi, on entend réclamer l'interdiction du voile dit « islamique » à l'Université. Rappelons qu'il existe, dans les facultés, les franchises universitaires qui sont des libertés arrachées au pouvoir et aux clergés. Remettre en cause les libertés universitaires ne relève pas de la laïcité, mais d'une remise en cause de la démocratie.

Ainsi, on voit dans les débats parlementaires des tentatives d'étendre la nécessaire neutralité des agents des Fonctions publiques aux salariés du secteur privé. Pourtant, au sein des entreprises, la liberté de conscience est régie par l'Article 10 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi. »⁽¹⁾



La laïcité, reposant sur l'égalité des personnes, la pluralité des expressions et des convictions oblige à organiser la conciliation, la compatibilité des libertés. Elle nous demande une pratique de distanciation par rapport à une information reçue, un système de pensée, une histoire, une appartenance.

La laïcité n'est pas :

- une identité en soi, elle permet à toutes les identités de vivre ensemble.
- une idéologie au-dessus des croyances religieuses, elle est

une philosophie qui rend possible la concordance de toutes les convictions.

- un consensus, elle garantit la possibilité de vivre avec nos différences.

En ce sens, laïcité et démocratie sont identiques, comme le disait Jaurès dès 1904.

Les associations doivent donc particulièrement être sensibles à cette définition de la laïcité, celle qui permet le débat, condamne la pensée unique et favorise la prise en compte des idées et des potentiels de chacun, pour développer des projets en direction des autres et pour l'épanouissement de sa vie.

Pour aller plus loin, la Ligue de l'enseignement, comme mouvement d'idée porteur de l'idéal laïque, propose des outils et des supports :

Le portail de la laïcité : www.laicite-laligue.org

La Laïcité à l'usage des éducateurs : www.laicite-educateurs.org

La Chartes de la laïcité expliquée aux enfants

Les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement de la région Centre sont aussi des lieux de débats, pouvant contribuer par des interventions, des formations et des ressources à diffuser cet idéal.

(1) Extraits de la déclaration commune Ligue de l'Enseignement/Ligue des Droits de l'Homme/Fédération Nationale de la Libre Pensée du 8/04/2015

Charte de laïcité à l'école

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 L'École de la République assure l'égalité des territoires dans l'exercice de son rôle éducatif, culturel et citoyen.

7 L'École assure à tous les élèves un apprentissage de la citoyenneté.

8 L'École assure à tous les élèves un apprentissage de la culture humaniste.

L'ENGAGEMENT DES JEUNES : LEURS INITIATIVES, NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Depuis une vingtaine d'années, de nombreuses études ont établi des analyses sur l'évolution de l'individualisme, le manque d'engagement des jeunes, et ainsi sur les problématiques de la jeunesse. D'autres recherches montrent que les jeunes continuent de s'engager, autrement, sur d'autres sujets, avec d'autres calendriers et préfèrent parier sur les capacités de cette jeunesse.



On ne retient trop souvent de ces études que des considérations trop ambivalentes sur « la jeunesse ». Or, il n'est pas trop de contribution pour montrer la complexité et la relativité de ces tendances. A la lueur de parcours identifiés sur un territoire, avec le regard et l'expérience d'acteurs de terrain et d'experts, on peut relever les facteurs qui, dans le parcours d'un jeune, le protègent, le fragilisent, l'aident à donner du sens ou contribuent à la perte de repères.

Pour ce faire, il est nécessaire d'aller au-delà des propositions institutionnelles, de dépasser les incantations, de faire un pas de côté ; bien sûr, un certain nombre de dispositifs permettent la réalisation de parcours. La Ligue de l'Enseignement s'inscrit notamment dans la promotion :

- **du service civique** comme opportunité pour un jeune de découvrir le monde associatif, de se rendre compte qu'il y a une place pour chacun, de vouloir se rendre utile après sa mission de quelques mois ;



Depuis sa création en 2010, 78 000 jeunes se sont engagés dont 9 100 par l'intermédiaire de la Ligue de l'enseignement. L'intention du gouvernement étant de permettre l'engagement de 170 000 jeunes d'ici fin 2016 dans le cadre d'un « service civique universel », la Ligue de l'enseignement conforte et accentue sa mobilisation.

- **des junior associations**, outil adapté aux mineurs qui veulent se confronter à une autonomie réelle de leurs projets.



En collaboration avec 4 autres acteurs la Ligue de l'enseignement fait vivre ses convictions pédagogiques et citoyennes à travers le dispositif RNJA (Réseau National des Juniors Associations), qui permet à des jeunes de moins de 18 ans de s'associer pour apprendre, créer, agir et devenir des citoyens à part entière.

Mais ce sont les acteurs qui, souvent, sont les facilitateurs de ces prises d'initiatives. Tout d'abord en développant des capacités à mobiliser les jeunes, notamment en allant à la rencontre de leurs lieux de vie. Et, surtout, pour susciter l'envie d'être « en projet », puis accompagner les jeunes dans leurs envies singulières, ce sont les postures, davantage que les techniques qui comptent : si l'on vise à promouvoir de nouveaux investissements, engagements, au profit de son territoire, des autres, de leur propre émancipation, de la citoyenneté, il est nécessaire d'adopter des postures de guide plutôt que de « sachant », de privilégier des échanges facilitant la prise de décision sans instrumentaliser la réflexion, de préférer la liberté de l'autre au goût du pouvoir sur l'autre.

Avec de tels positionnements éthiques, méthodologiques, on peut prétendre contribuer à dessiner des trajectoires vertueuses qui permettent à chacun de s'appropriier sa manière de s'engager, décider de son implication citoyenne.



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF CENTRE – VAL DE LOIRE

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire s'est créé en 2001 et regroupe les coordinations suivantes :

- Le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire du Centre (CRAJEP Centre)
- Le Comité Régional Olympique et Sportif du Centre (CROS Centre)
- France Nature Environnement Centre
- La Ligue de l'Enseignement du Centre
- L'Union Nationale des Associations de Tourisme du Centre (UNAT Centre)
- L'Union Interdépartementale des UDAF du Centre (URAF Centre)
- L'Union Régionale Interfédérale des Œuvres et organismes Privés Sanitaires et Sociaux du Centre (URIOPSS Centre)

Les objectifs du Mouvement associatif Centre-Val de Loire :



→ **REPRÉSENTER LA VIE ASSOCIATIVE** :

- > En améliorant l'efficacité des coordinations membres
- > En contribuant à promouvoir dans la région et les départements une vie associative visant à développer les projets d'intérêt général et les activités sans finalité lucrative
- > En défendant les acteurs de la vie associative
- > En développant des partenariats avec les organisations qui adhèrent aux mêmes valeurs



→ **RASSEMBLER LES ACTEURS DU MONDE ASSOCIATIF** autour d'événements favorisant la réflexion commune sur le milieu associatif et faisant reconnaître son importance et son utilité dans la société actuelle



→ **INFORMER**, par le biais de son site web et de newsletters : www.lemouvementassociatif-centre.org

- > Les associations, sur leurs droits et devoirs, sur les dispositifs existants pour améliorer leur fonctionnement et sur les actualités du monde associatif
- > Le grand public et les partenaires publics et privés, sur le rôle des associations et leurs activités.



→ ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS :

• Le Contrat d'appui à l'emploi associatif – CAP'Asso Centre

Ce dispositif, porté par la Région Centre, permet d'apporter un soutien financier aux projets d'activités pérennes mis en place par les associations, qui ont un impact social sur la population régionale.

Dans le cadre de ce dispositif, les associations sont accompagnées par les 40 conseillers associatifs des réseaux coordonnés par Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire.

Au total, depuis 2005, CAP'Asso c'est :

- **3349 projets financés** dont 90% ont été accompagnés,
- **4220 emplois qui ont pu être créés ou consolidés**, dont 1570 en renouvellement,
- Environ **108 millions d'euros de subventions** attribués aux associations par le Conseil Régional Centre-Val de Loire.

• Le Dispositif Local d'Accompagnement – DLA Régional

Depuis janvier 2014, le DLA Régional est porté par Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire. C'est un acteur de l'accompagnement qui vient en appui d'associations ou têtes de réseaux régionales et qui aide à la structuration de filières d'activité particulièrement porteuses de possibilités de créations d'emploi et d'innovation sociale. C'est également lui qui est chargé de la mise en œuvre des accompagnements collectifs régionaux et interdépartementaux.

Au fil des années, les DLA en région Centre-Val de Loire ont montré leur efficacité en accompagnant, par un diagnostic et/ou une prestation d'accompagnement, plus de 1700 structures d'utilité sociale en région Centre, soit 26% des structures cibles, dont 334 en 2013.

• Accompagnement à la Structuration Financière – Compt-Asso

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire, en partenariat avec ses réseaux membres, a élaboré un accompagnement appelé « Compt-Asso », destiné à toutes les petites et moyennes associations. L'objectif est de renforcer les compétences des bénévoles dirigeants, d'un point de vue administratif et comptable, en les accompagnant dans la mise en place d'une comptabilité réglementée, d'outils de prévision et de gestion et/ou d'une compatibilité analytique. L'association est accompagnée et formée, dans ses locaux, sur la durée d'un exercice comptable complet.



→ FORMER LES ASSOCIATIONS :

En leur proposant des formations grâce auxquelles les dirigeants bénévoles pourront acquérir des compétences qui leur permettront de mieux gérer leur association, d'en faire reconnaître l'utilité et de faciliter l'engagement citoyen. Le programme régional de formation des bénévoles dirigeants, proposé par Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire et mis en œuvre par ses réseaux membres, comporte deux niveaux qui se décomposent de la façon suivante :

- Des formations intitulées « Socle de compétences du dirigeant associatif »
- Des formations dites « sectorielles ».
- Depuis la mise en place de ce programme en 2007, **13 100 heures de formations ont été dispensées et 25 000 bénévoles ont été formés.**



Centre Actif, membre du réseau France Active, accompagne et finance en région Centre-Val de Loire, des initiatives économiques **créatrices d'emplois et de solidarité** :

- créations et reprises de TPE,
- associations employeuses,
- entreprises solidaires.

Un parcours en 4 temps



Pour quels besoins ?

- ▶ Investissements
- ▶ Besoin en fonds de roulement

NOM DE L'OUTIL	PUBLIC	MONTANT (jusqu'à)	DURÉE	DIFFÉRE DE REMBOURSEMENT	COÛT
APPORTS EN FONDS PROPRES REMBOURSABLES					
Fonds d'Amorçage	Petite association	10 000 €	1 an et demi maxi	6 mois maxi	Pas d'intérêt Pas de frais de dossier
Contrat d'Apport	Toute association	30 000 €	De 2 à 5 ans	24 mois maxi	
Fonds Centre Investissement Solidaire	Toute entreprise solidaire quel que soit son statut	100 000 €	5 ans ou 7 ans (dans certains cas)	24 mois maxi	Taux de 2%/an Pas de frais de dossier
SIFA (Société d'Investissement France Active)		1 500 000 €			
GARANTIE D'EMPRUNT BANCAIRE					
FAG	Toute entreprise solidaire quel que soit son statut	45 000 € de garantie 50 % du prêt	Entre 2 ans et 5 ans	Taux de 2%/an Pas de frais de dossier	
SUBVENTION DESTINÉE À L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES ENTREPRISES SOLIDAIRES					
Fonds de confiance	Toute entreprise solidaire quel que soit son statut. 50% des frais de l'étude en amont de la création. A hauteur de 20 000 € max. par projet.				



Un accueil personnalisé par département

Centre Actif, 6 ter rue de l'Abbé Pasty 45 401 Fleury-les-Aubrais
02-38-72-55-07-contact@centractif.fr